

Budget – Prise de parole – Conseil communal du 10 décembre 2021

J'aimerais saluer ici le vœu de la commission des finances, qui demande de développer dans l'introduction du budget un chapitre spécifique à la préservation du climat. J'aimerais aussi saluer l'accueil favorable que la Municipalité a réservé à cette proposition. Cela permettra d'avoir une vision d'ensemble des initiatives prises par les différents dicastères en lien avec cette thématique transversale, que la catégorisation habituelle des budgets communaux ne permet pas de saisir pleinement.

Je me permets de suggérer ici à la Municipalité que cette section mette en évidence, plus particulièrement, les charges et investissements générés par des *nouvelles actions ou mesures*. L'enjeu est bien de montrer, comme le relève le rapport de la commission des finances, que l'on est meilleur en 2022 qu'en 2021, et ainsi de suite. Je regrette à cet égard que les progrès en la matière ne sautent pas aux yeux dans le budget qui nous a été soumis. Il apparaît en particulier que l'indispensable assainissement énergétique de nos bâtiments communaux est encore repoussé. Aucun des investissements nécessaires n'est planifié pour la législature qui s'amorce, contrairement à ce que la Municipalité annonçait en septembre 2019 dans sa réponse au postulat « Pour le climat, ici et maintenant ». Il est pourtant minuit moins une pour réduire nos émissions de gaz à effets de serre, ainsi que le démontre année après année les études en la matière.

Le nouveau chapitre pourrait également mettre en évidence les montants dépensés chaque année pour couvrir la consommation d'énergies fossiles de la commune, que ce soit pour les combustibles ou les carburants. On espère ici pouvoir démontrer une baisse graduelle, et ce malgré les hausses de prix attendues. La mise en relation de ces montants – investissements pour des mesures climatiques et dépenses pour les énergies fossiles – n'est d'ailleurs pas sans intérêt.

A l'échelle suisse par exemple, on estime que l'on dépense environ 1 milliards de francs par mois pour l'importation d'énergie fossile¹. Ironiquement, c'est à peu près le volume des investissements annuels qui seraient nécessaires pour atteindre l'objectif de neutralité carbone que s'est fixé la Confédération : ceux-ci sont estimés par l'Association suisse des banquiers à 12.9 milliards de francs par an jusqu'en 2050². Et comme les mesures de réduction des émissions de gaz à effets de serre engendrent, et c'est logique, une baisse de la consommation d'énergie fossile, ces investissements-ci permettront de réduire ces dépenses-là. Ces investissements sont aussi vertueux, puisqu'ils bénéficient directement à l'économie locale.

Au-delà du vœu dont il est question aujourd'hui, je conclurai en appelant la Municipalité à consacrer, à l'avenir, une part fixe de son budget au financement de mesures de renforcement dans le domaine climatique. Les réflexions en cours ou à venir autour du plan climat constituent, j'en suis convaincu, une belle opportunité pour cela.

10.12.2021, Rémi Schweizer

¹ https://www.greenwatt.ch/files/greenwatt/documents/2021-06-08_argumentaire%20la%20Sonnaz_def.pdf

² <https://www.bilan.ch/story/decarboner-la-suisse-couterait-387-milliards-dici-2050-469974440104>